

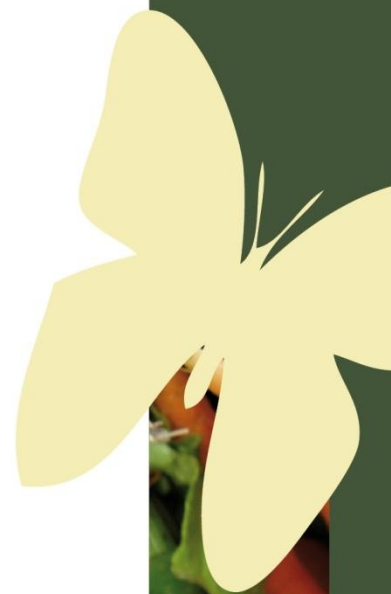
Compte Rendu

Assemblée Générale
2015

MIRAMAP

15 février 2015

Avignon (89)



Remerciements

Aux amapiens, paysans en AMAP, chercheurs et partenaires pour leur active participation,
A l'équipe du lycée Pétrarque pour son accueil,
A l'équipe de bénévoles des AMAP d'Avignon pour leur dynamisme, mobilisation ainsi que leur soutien dans l'organisation générale du week-end,
A tous les amapiens et leur famille qui ont ouvert leur maison permettant l'hébergement de dizaines de participants,
Aux animateurs des réseaux d'AMAP pour leur appui dans l'animation des ateliers,
Aux photographes et aux scribes du week end,
Au réseau Les AMAP de Provence, pour son accueil et la co-organisation de cet évènement.

1. Présentation de l'ordre du jour

9h		<i>Accueil des participants et café</i>
9h30		1. PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR
9h45		2. LECTURE DU RAPPORT MORAL
10h		3. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2014
		Echanges thématiques en groupes
11h		4. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2014
11h25		Validation des rapports
11h30		<i>Pause</i>
11h45		5. PRESENTATION DES ORIENTATIONS 2015 (et plus)
		Présentation du processus d'élaboration des orientations et du rapport d'orientations générales
12h45		<i>Déjeuner</i>
14h		6. ATELIERS SUR LES ORIENTATIONS
		Objectifs : affiner les orientations et leurs modalités de mise en œuvre et validation
15h		7. STRATEGIE FINANCIERE ET BUDGET PREVISIONNEL 2015
		Enjeux et plan d'actions
16h30		8. ELECTION DES MEMBRES DU COLLECTIF du MIRAMAP
16h45		<i>Clôture de l'AG</i>
		- Explication processus de validation au consensus (utilisé pour les décisions de la journée)

- Présentation des gestes de la communication non-violente.

2. Rapport moral

Présentation du rapport moral par Didier Loufrani.

3. Présentation du rapport d'activités

- 1) *Didier présente la vie associative et développement des synergies internes au mouvement des AMAP*
- 2) *Chantiers : Magali Jacques présente l'amélioration des pratiques – paysans en AMAP ; José et Elisabeth Carbone présentent l'appropriation de la charte ; Léo Coutellec présente les finances solidaires ;*
- 3) *Marilyn présente les partenariats*

4. Présentation du rapport financier provisoire

Présentation du rapport financier provisoire par François Guiton.

Les comptes ne sont pas finalisés à la date d'aujourd'hui du fait du regroupement avec PACA qui a augmenté la complexité de la gestion de la structure (triple le salariat et complexité des sites). Des compétences sur PACA sont à utiliser avec le MIRAMAP, une bonne articulation est à trouver.

Une comptabilité analytique sera mise en place en 2015. Les financements MIRAMAP et LADP sont bien fléchés différemment.

Éléments clés du budget sur 2014 :

- Embauche de Magali et Marilyn à équivalent temps plein à partir de la mi-avril 2014.
- Charges prévisionnelles 2014 = 97 421 €. Produits 89 000 €, inférieur aux charges.
- Activité inter-régionale : principalement financements sur APPP de fonds CASDAR. Sur projet finance solidaire très peu de fonds (principalement FDVA). Reliquats du fonds fondation France sur valorisation de la Charte + projet européen de 2 ans (18000 euros forfaitaires). **2014 financements en plus grâce aux bonnes années précédentes. Beaucoup de demandes de financement n'ont pas fonctionné cette année. D'où une situation particulière sur 2015.**

Questions/réponses :

- Quel est le niveau des cotisations ?

Environ 1 100 - 1 200 € viennent des réseaux. Déficit de -8000 € principalement financé par les réserves de financement des années antérieures. Les réserves parlementaires sont une bonne piste.

- Qui a donné les réserves parlementaires ?

2014 : Joël Labbé (verts), 2013 : François de Rugy (verts), 2012 François de Rugy, 2011 Yves Cochet (EELV).

A noter : possibilité pour les réseaux régionaux de demander des réserves parlementaires pour le MIRAMAP. Il faut aussi penser à travailler au niveau de groupes parlementaires.

- Comment avoir des fonds propres ? voir point suivant à l'ordre du jour.

Enjeux 2015 : nouveau système de cotisations, développer l'autofinancement.

Validation du rapport d'activités.

5. Présentation des orientations 2015

Présentation du processus d'élaboration des orientations

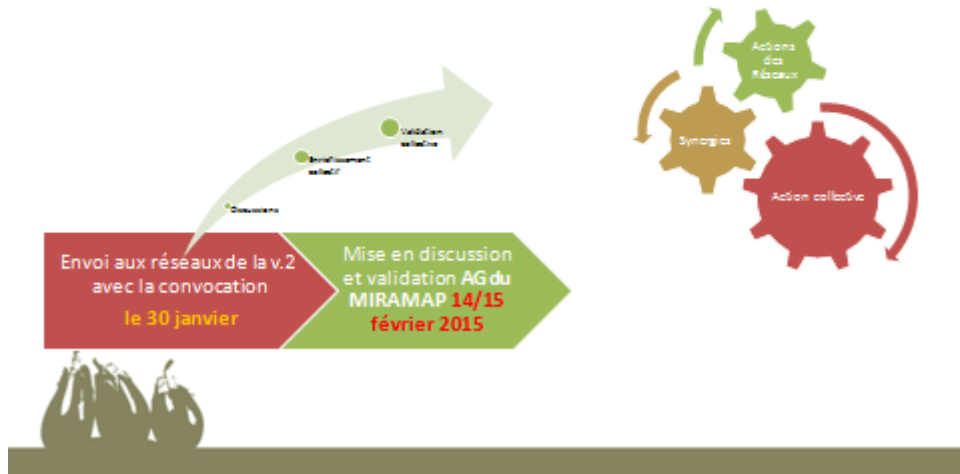


LA CONSTRUCTION DES ORIENTATIONS



ETAPE 3 - Discussions et Validation :
Assemblée Générale du MIRAMAP
14&15 février 2014

ETAPE 4 – Mise en œuvre



Présentation du rapport d'orientations

Schéma des grandes orientations 2015-2020

Des AMAP aux enjeux territoriaux de gouvernance alimentaire locale 1/Programme 2015-2020



Proposition d'évènements « Universités populaire de l'agriculture et de l'alimentation » pour élargir le débat, en 2016.

Objectifs : accompagner, analyser, innover, co-construire, consolider. Comment ? par des rencontres-échanges et des outils pour agir. Enjeu : mutualisation.

Développement et poursuite des partenariats structurants :

- ✓ INPACT

Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale

- ✓ Réseau Mixte Technologique

Chaînes alimentaires courtes de proximité, lien recherche-enseignement agricole, collectivités, acteurs du développement agricole et rural

- ✓ URGENCI
- ✓ Collectif de la transition
- ✓ Mouvement de l'économie sociale

Remarque : il faut ajouter le collectif pour la promotion de l'agroécologie paysanne dans le rapport d'orientation

Stratégies de renforcement de la dynamique et coordination associative du MIRAMAP

Comment passer la main entre les « anciens » du collectif et les « nouveaux » ?

Renforcer l'organisation du « travail quotidien » par une meilleure répartition des tâches.

Comment on travaille ensemble ? A quel moment on regroupe les énergies ?

Enjeux : formation en termes de gouvernance, développement d'un espace ressources, production de plaidoyer...

Chantiers 2015

Elisabeth Carbone présente les chantiers : appropriation de la charte, renforcement de la mobilisation paysanne, état des lieux des AMAP en France (pas de mise à jour depuis 2011), et recherche-action pour une mesure de la soutenabilité des partenariats.

***Sur Recherche-Action**

Retours de la salle :

Qu'est-ce qu'une recherche action « pour une mesure de la soutenabilité des partenariats AMAP ? »

Des chercheurs veulent créer des indicateurs sur les AMAP, ces indicateurs doivent être co-construit avec le MIRAMAP, on doit être à la base de la convention de mesure (on mesure

quoi ? utilité sociale et écologique des partenariats AMAP). Ce travail est également nécessaire à la production de plaidoyer politique.

Il y a la FNAB dans la recherche action, l'ITAB (= FNAB) a un projet d'observatoire de l'agriculture bio, quels liens on fait entre leurs projets et les nôtres ? Quelles tensions entre ces projets ? Il existe des études, des outils, (FNAB, ITAB, IRSTEA) mais il faut prendre en compte la spécificité des partenariats AMAP. Il faut réussir à travailler avec eux mais dans une forme d'autonomie.

Les partenariats avec des chercheurs sont également importants à développer.

Enjeu principal de la recherche-action soulevé par la salle : co-construire des indicateurs sur les AMAP avec des organismes partenaires et des chercheurs pour ne pas se laisser déposséder des spécificités propres au modèle AMAP.

***Sur le juridique :**

Enjeux : appropriation technique des aspects juridiques relatifs aux AMAP et construction d'argumentaires politiques

Comment ?

- Groupe de coordination
- Comité de pilotage élargi
- Travail d'écriture collective par sous-groupe
- Former les administrateurs

***Groupe communication** – présenté par Olivier Lavielle (IDF) et Eric Mutschler (LORAMAP) : le traitement médiatique des AMAP n'est pas satisfaisant (banalise le concept d'AMAP, l'instrumentalise). Le mouvement a acquis une certaine maturité qui permettrait l'organisation d'un plan de communication à une échelle plus large. En 2015 il y a des échéances politiques : régionales + Cop21.

Enjeux du GT :

- Nettoyer le terme de communication
- Se forger une culture de communication
- « mirer nos ramages pour dévoiler un panorama sans mirage »

Une action de communication prend du temps et de l'argent. Il ne faut pas les multiplier sans analyse et but/objectif.

Pour MIRAMAP : objectifs affirmés dans la Charte mais l'image publique est tronquée. L'identité visuelle est floue. Si le brouillage est volontaire c'est très bien, sinon c'est une catastrophe.

Image de ce qu'il se fait de mieux dans les circuits courts. Mais une image élitiste.

Il y a des doutes à l'égard du bio à tous les niveaux.

3 cibles prioritaires :

- Interne : des amapiens au MIRAMAP
- Partenaires institutionnels
- Médias

Il faut des éléments clairs et chiffrés, or on a peu d'éléments pour convaincre aujourd'hui.

6. Ateliers sur les orientations 2015

A retenir des ateliers sur le rôle et les axes de travail à développer prioritairement au MIRAMAP

Discussion autour de la mutualisation/capitalisation/espace ressource

Renforcer la communication interne : créer un environnement technique basé sur internet qui permettrait à chacun de se positionner sur ses centres d'intérêt, qui s'inscrivent sur les orientations de l'AG, ou bien qui n'ont rien à voir (donc mise en œuvre hors MIRAMAP)

Mutualiser les retours d'expérience (réseaux, AMAP, Paysans)

Proposer des outils diffusables et concrets

Discussion autour de la stratégie financière

Rechercher des fonds propres / enjeu de communiquer sur le besoin en auto-financement.

Prendre en compte/anticiper les fusions des régions. Est-ce que les plateformes de financement collaboratif et solidaire comme kisskissbankbank pourraient-être une solution ?

Arriver à équilibrer les finances du MIRAMAP pour pérenniser le mouvement.

Sur l'identité 'AMAP' et la communication

Se mettre d'accord sur une culture commune autour des AMAP (cf présentation d'Eric de Loramap). Il faudrait avoir plus de cohérence dans le mouvement.

Enjeu de communication. La charte des AMAP est restée lettre morte auprès du grand public, auprès des médias... (à quelques exceptions près). Il est essentiel d'assumer notre rôle politique, qui est d'ailleurs présent dans la charte AMAP.

Porter un projet politique pour les élections régionales → va-t-on rester inaudible ? il y a aussi la Coop21... (et les départementales mais c'est trop tard)

Mettre en œuvre un chantier communication pour analyser les besoins et pointer les objectifs de communication.

Communiquer / dire que les AMAP existent.

Reposer les questions agricoles et alimentaires dans le débat public.

Place et rôle du MIRAMAP

Mettre à disposition des outils pour que les réseaux qui veulent avancer ensemble le fassent, mais sans forcément que tous les réseaux avancent en même temps (si par exemple certaines orientations, ex électorale, n'en n'intéressent pas certains...).

Structurer le mouvement.

Etre opérationnel (faire des choses concrètes).

Aider à la participation au mouvement/ à l'émergence de réseaux, de dynamiques locales...

Assurer une cohérence entre les chantiers et les faire avancer ensemble tous.

Synthèse des 3 ateliers :

Groupe 1 :

- 1/ Assumer rôle politique
- 2/ Pérennité AMAP et réseaux
- 3/ Accord sur la définition du mouvement et le rendre cohérent
- 4/ Travailler, former l'engagement bénévole
- 5/ Autofinancement des réseaux

Groupe 2 :

- 1/ Identité
- 2/ Communication interne et externe
- 3/ Pérennité
- 4/ Mobilisation paysans en AMAP
- 5/ Outillage (site Internet, intranet)
- 6/ Recueil histoire/mémoire AMAP (retours d'expériences)

Groupe 3 :

- 1/ Communication, dire qu'on existe + avoir des outils diffusables dans les AMAP
- 2/ Structuration du mouvement (légitimité, opérationnalité, gouvernance) + émergence des autres réseaux
- 3/ Retour d'expériences (Amapiens, Paysans) et mutualisation
- 4/ Changer d'échelle (débat sur ce que signifie ce terme)
- 5/ Accompagnement installation bio
- 6/ Appropriation de la Charte
- 7/ Monter des nouveaux systèmes de partenariats solidaires locaux (artisans)
- 8/ Accompagner les AMAP dans leur autonomie (pré-post catastrophe)
- 9/ Mobiliser le réseau sur installation, veille du foncier

Points de convergence :

- **Identité** = message politique, moyens restent à discuter (Collectif + réseaux)
- **Pérennité** = mobilisation paysanne (prendre part aux décisions), engagement bénévole, question des indicateurs et des outils de l'amélioration des pratiques
- **Légitimité** = capacité de créer des rencontres, permettre l'échange, la mutualisation, utilité (créer des outils au service des AMAP, des Paysans et des réseaux) = RA, Cagnotte Solidaire, aller vers les zones sans réseau
- **Expérimenter** : l'AMAP est un tremplin pour aller au-delà/changement d'échelle /défense d'un modèle agricole et d'alimentation, comment l'AMAP peut-être actrice des territoires ex : nouvelles formes d'organisation entre Paysans

Réflexion sur être « le mouvement des AMAP » où on se reconnaisse tous, dans l'identité il y a la Charte en premier.

Enjeu : quelle énergie humaine au service de ces orientations-là ?

7. Stratégie financière et cotisations

➤ Sur la nouvelle proposition de calcul des cotisations – 15h40 – 16h30

2015 est une année expérimentale pour mettre en place un nouveau mode de calcul des cotisations. 90% du budget vient des subventions et 2% viennent des cotisations, ce qui réduit la marge de manœuvre sur le choix des actions.

Dans le mouvement des AMAP, certains réseaux ont aussi une fonction d'employeur, les équipes salariées sont très restreintes, il y a une rigueur à avoir vis-à-vis des salariés. Besoin d'une base d'auto-financement.

11 points à voter. Prendre acte qu'on amorce le changement, rien n'est gravé, on peut passer au vote, c'est une amorce qui pourra être modifiée.

Lecture du texte « Propositions d'un nouveau mode de calcul des cotisations » par Elisabeth Carbone, point par point et échanges avec la salle jusqu'à la validation.

- **Proposition 1 :**

« A le devoir » est perçu comme très fort/moralisateur... le remplacer par « a la responsabilité »

Discussion à propos des modalités de validation par vote/par consensus ?

→ **La validation par consensus est validée**

Remarque d'IDF qui n'a pas discuté autour de cette proposition.

→ **La proposition n°1 est validée**

- **Proposition 2 : sur le principe de calcul**
- **Proposition 3 : relative à l'adhésion des AMAP qui n'adhèrent pas à un réseau territorial**
- **Proposition 4 : relative à l'adhésion des paysan/nes en AMAP qui n'adhèrent pas un réseau territorial**
- **Proposition 5 : relative à l'adhésion des sympathisant/es**
- **Proposition 6 : relative aux montants (Z et Z1) fixés en AG du MIRAMAP**
- **Proposition 7 : relative à l'année 2015 expérimentale**
- **Proposition 8 : relative à 1euro/amapien/ne**
- **Propositions 9 : relative au calcul de la cotisation des paysan/nes : 0,5/1000 du CA hors taxe en AMAP**
- **Proposition 10 : cotisation « sympathisant/es » = 10 euros**
- **Proposition 11 : proposition aux montants pour 2015**

Echanges avec la salle

- *Interrogation sur le risque de devenir fiscalisable.*

- Objection sur le mode de calcul de cotisations des paysan/nes.

Proposition d'avoir le choix entre 2 ou 3 niveaux de cotisation pour les paysans (à hauteur de 10, 50 euros ou 100 euros)

→ La proposition des 3 niveaux de cotisation (10, 50 ou 100 euros) pour les paysan/nes est validée.

La modification des cotisations est validée au consensus.

➤ Stratégie financière

Présentation du budget prévisionnel, des demandes de financement en cours, et des **appels à projets** qui vont bientôt sortir.

Masse salariale : **2 ETP + temps salarié de Coralie Jasse** pris en charge par MIRAMAP

Expert-comptable : les frais sont répartis avec LADP

Dépenses prévisionnelles 2015 : 120 000 euros : plus élevé que l'an dernier dû au fait que les charges de personnel augmentent

Enjeu à terme : 40% en fonds propres et 60 % en subventions publiques

Le rapport d'orientations est validé

Le budget est validé

Bref résumé des besoins/enjeux soulevés/renforcés lors de l'AG :

*Auto-financement à développer (objectif : pérenniser le mouvement)

*Besoins d'indicateurs clairs sur les AMAP (projet de recherche-action et lien avec communication interne & externe) – objectif : avoir une vision de l'état actuel des AMAP pour développer la soutenabilité du modèle/changer d'échelle (que met-on derrière ce terme ? Multiplication du nb d'AMAP, renforcement des AMAP existantes... ? Pas clair)
Enjeu : définir le « changement d'échelle »

*Besoin : améliorer communication/diffusion entre et dans les réseaux

- **17h30 Election du Collectif 2015 :**

collectif 15 02 2015					
	Réseau / AMAP	Nom	Prénom	collège	Région
Collectif 2015	AMAPiens au Pays de Brive	Elisabeth	Carbone	Collège AMAP C	Corrèze
	AMAP à vapeur 84	François	Guiton	Collège AMAP C	PACA
	AMAP Les paniers de la Vallée	Léo	Coutellec	Collège AMAP C	Bourgogne
	AMAP BonneVeine	Aziyadé	Bainouti	Collège AMAP C	PACA
	Les AMAP de Provence	Denis	Carel	Collège AMAP P	PACA
	LORAMAP	André	Bergot	Collège Réseau P	Lorraine
	Réseau AMAP IdF	Laurent	Marbot	Collège Réseau P	Ile de France
	Réseau des AMAP du Tarn	Didier	Loufrani	Collège Réseau C	Midi Pyrénées
	Fédération AMAP Picardie	Claire	Tauty	Collège Réseau C	Picardie
	Fédération AMAP Picardie	Elise	Ammeux	Collège Réseau P	Picardie
	Fédération AMAP Picardie	Charlotte	Drivière	Collège Réseau P	Picardie
	Réseau AMAP Nord Pas de Calais	Adrien	Poteaux	Collège Réseau C	Nord Pas de Calais
	AMAP Les Jardins de Saint-Côme	Claudine	Léhon	Collège AMAP C	PACA
	AMAP des Coquelicots	Guillaume	Boitel	Collège AMAP P	Lorraine
	AMAP de Durtal	Jérôme	Dehondt	collège AMAP P	Pays de la Loire
Réseau des AMAP de Haute Normandie	Caillé	Marie Laure	Collège Réseau C	Haute Normandie	

Il n'y a pas de représentant du réseau Rhône-Alpes, ils ne sont que 3 administrateurs.

Collectif élu au consensus – 17h50.